

Traite des humains

Le Maroc, un marché ouvert

Les résultats de l'étude réalisée par le ministère de la Justice et des Libertés sont choquants. L'Observateur fait le point ! Hayat Kamal Idrissi

Le Maroc serait devenu une véritable plaque tournante de la traite des êtres humains. C'est ce qui ressort de l'étude dévoilée, mardi 5 mai 2015, par Mutapha Ramid, ministre de la Justice et des Libertés. Une première pour le ministère qui déclare, par la même occasion, la guerre à ce fléau prenant des proportions inquiétantes. D'après cette étude, menée en partenariat avec l'ONU Femmes et le Programme de coopération suisse, le Maroc est devenu un marché d'esclaves et, en particulier, des femmes et des enfants. Une situation qui ne concerne pas les seuls Marocains mais aussi les immigrés africains et asiatiques.

À la source

D'après les conclusions de l'étude, de nombreux réseaux de trafic des êtres humains sont « très actifs » sur le territoire marocain. Ce qui ne les empêche pas d'étendre leur action jusqu'aux pays « émetteurs ». Selon Mustapha Ramid, ces organisations criminelles vont aux sources pour procéder à l'achat de leurs futures victimes dans leurs pays d'origine, que ce soit en Afrique ou en Asie. En l'absence de chiffres exacts et officiels, à cause notamment du flou légal, la quanti-

fication du phénomène reste approximative malgré son ampleur. Un chiffre ressort cependant, celui fourni par le consulat philippin concernant le nombre de ses ressortissants résidant au Maroc. Plus de 5000 Philippins vivent au Royaume, dont 60% travaillent comme domestiques dans des conditions inhumaines. Exploitation, violence, restriction de la liberté de circuler et rétention des passeports... sont le lot quotidien de ces « esclaves modernes ». Un phénomène qui ne touche pas seulement les « bonnes » philippines, mais un bon nombre d'immigrés en provenance du Sud Est asiatique.

Exploitation multiple

Du côté de l'Afrique subsaharienne, le tableau n'est pas moins sombre. Victimes privilégiées de ces nouvelles formes d'esclavage, les Subsahariens et, en particulier, les femmes et les enfants sont directement transférés vers les rues des grandes villes marocaines. En les obligeant à s'adonner à la prostitution et à la mendicité, ces réseaux font miroiter le rêve européen. « Ils les convainquent et les obligent à se prostituer et à mendier dans l'objectif d'épargner l'argent nécessaire pour regagner l'Europe », explique Ramid. Une tâche difficile qui peut nécessiter de lon-

« Les femmes et les jeunes filles subsahariennes sont forcées à enfanter des « futurs mendiants ».

gues années de labeur et d'exploitation dans des conditions inhumaines. L'étude dénonce d'ailleurs une pratique mafieuse consistant à forcer les femmes et les jeunes filles subsahariennes à enfanter des « futurs mendiants », potentiellement exploitables. En attendant, ces femmes sont vendues à des sous-traitants, dans les grandes villes, pour alimenter la machine du trafic sexuel. D'après les initiateurs de l'étude, les Nigériennes viennent en tête du peloton suivie par les Camerounaises. L'exploitation sexuelle des Subsahariens, femmes et enfants, est très courante dans les grandes villes comme Casablanca, Rabat et Marrakech mais également dans l'Est du pays, à Oujda ou Nadour. Toujours, d'après l'étude, 80% des immigrées installées dans cette région sont des victimes du trafic sexuel.



Le vivier du Golfe

L'étude n'oublie pas l'exploitation sexuelle des Marocaines à l'étranger, en particulier, dans les pays du Golfe et en Europe. Rien qu'entre 2010 et 2012, plus de 55 cas ont été recensés en Belgique, 47 en France, 30 en Grande Bretagne, 36 aux Pays-Bas et 5 au Danemark. Des chiffres importants qui ne rendent pas compte pour autant de l'ampleur du phénomène vu le nombre de cas non déclarés par peur des menaces pesant sur les victimes ou par peur pour leur réputation. Même constat du côté du Golfe, qui est une des principales destinations des « Marocaines exportées » à des fins sexuelles. Un marché florissant où prolifèrent des méthodes « innovantes » pour contourner les lois aussi bien au Maroc que dans les pays « récepteurs ». Passer par des pays de « transit innocent » tels la Turquie, la Thaïlande et la Tunisie ; les mariages blancs ; les pseudos Omra ou les faux contrats de travail dans le domaine de la

coiffure et de l'esthétique... les trafiquants redoublent d'ingéniosité pour « livrer la marchandise » sans grands risques. Des techniques qui ont largement contribué à l'accroissement du phénomène.

D'après le rapport annuel du Département d'Etat américain sur la situation de la traite des êtres humains dans le monde, certains citoyens du Golfe arrivent à profiter des « contrats de mariage temporaire » dans des pays comme l'Égypte et le Yémen, devenus de véritables « safe heaven » pour verser, par la suite, ces « nouvelles recrues » dans le business du sexe.

Le rapport a, par ailleurs, souligné l'accroissement de l'exploitation des Marocaines dans la prostitution dans les pays arabes comme les Émirats arabes unis, le Bahreïn, la Jordanie et la Libye. Aujourd'hui, ce phénomène semble s'étendre également à certaines parties de l'Europe. Une situation de plus en plus alarmante qui nécessite une véri-

CHIFFRES

Plus de 20.000 Marocaines, dont une majorité de mineures, travaillent dans le marché du sexe dans les pays du Golfe. Ces chiffres ont été avancés par Driss Sadraoui, président de la Ligue marocaine pour la citoyenneté et les droits de l'Homme (LMCDDH). Ce sont les résultats du rapport final d'une étude de terrain réalisée par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger. Ce document confirme d'ailleurs que 70% des Marocaines ayant émigré aux pays du Golfe se livrent à la prostitution. Ces résultats dévoilent l'ampleur du phénomène et rappellent la dure réalité d'un Maroc devenu, au fil des ans, une plaque tournante de la traite des femmes.

table prise en main de la part des autorités marocaines et une révision légale pour verrouiller le dispositif pénal. « Mais une réponse efficace à la traite des personnes ne saurait se limiter uniquement aux sanctions pénales » rappelle Leïla Rwihi, représentante d'Onu-Femmes. Pour cette dernière, la mise en place de dispositifs de prévention visant à limiter le vivier potentiel des victimes est indispensable pour traiter le mal à la source *

« Plus de 20.000 Marocaines, dont une majorité de mineures, travaillent dans le marché du sexe dans les pays du Golfe ».